

HONORAIRES AGENCE*

(Mise à jour 5 septembre 2024)

PRIX DE VENTE	Honoraires transactions TTC (T.V.A à 20%) à la charge du vendeur
Moins de 25 000€	Forfait 2 500€
25 001€ à 100 000€	Forfait 7 500€
100 001€ à 150 000€	7%
150 001€ à 200 000€	6%
200 001€ à 500 000€	5%
À partir 501 000€	4%

Habitation	Honoraires recherche locative TTC (T.V.A à 20%) à la charge du bailleur et du locataire
Zone tendue	10€/m2
Zone non tendue	8€/m2
Etat des lieux	3€/m2
Professionnel	Honoraires recherche locative HT A la charge du bailleur et du locataire
Bureau et locaux d'activité	15% du loyer annuel HT HC

- Nos honoraires de transactions comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.
- En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
- En cas de mise en vente par une indivision dans le cadre d'une succession ou par un professionnel, promoteur ou marchand de biens, les honoraires pourront être à la charge de l'acquéreur. Dans ce cas, les honoraires ci-dessous seront calculés sur le prix net hors honoraires.
- Nos honoraires de location comprennent les prestations de visites, constitution de dossier, bail.
- Une entremise commerciale de 150€ TTC pour le bailleur est appliquée sur les honoraires de location.

HONORAIRES D'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

- L'évaluation immobilière d'un bien non destiné à être mis en vente sera facturée 250€ TTC par parcelle cadastrale.

Ce montant sera déduit des honoraires en cas de vente.

*maximum appliqués

SÉNÉCLAUZE IMMOBILIER CONSEIL 22 route de Lyon, Parc d'Affaires Brignais 2000, 69530 BRIGNAIS

Tél. : 04 78 42 23 02 - as@seneclauze-immobilier.fr www.seneclauze-immobilier.fr

Transactions sur immeuble et fonds de commerce Garantie financière GALIAN 89 rue La Boétie 75008 PARIS

Carte professionnelle N°CPI 6901 2016 000 008 777

délivrée par la CCI de Lyon Métropole (69)

SAS au capital de 3 000 € - 820 564 755 R.C.S LYON

N° de TVA Intra-communautaire FR50 820564755